compte-rendu des opérations de 1897. — Demande de bourse par l'Ecole centrale des Arts et Manufactures ; avis du Conseil municipal. — Conseil des Prud'hommes ; Alliance républicanale ; Union sténographique ; facteurs des postes ; lettres de remerciements pour les allocations votées par le Conseil municipal. — Double voie de tramway allant du contour Saint-Christophe au lycée ; règlement des comptes de dépenses. — Construction d'une école primaire de garçons, rue des Champs.

Plans et cahiers de charges. Cessions de terrains à la voie publique. Réceptions de travaux et fournitures. Crédits supplémentaires. Reproduction de crédits, en attendant le vote du budget supplémentaire. Sinistres de famille. Demande de liquidation de pension de retraite pour un employé d'octroi.

Rapports de commissions. — Voirie. Rue du Général Souham. Construction d'un aqueduc (M. Duportail, rapporteur). Instruction publique et beaux-arts. Bourse de bourse pour l'Ecole nationale des arts décoratifs. (M. Barbarie, rapporteur.)

« La Mutuelle », société de secours mutuels des employés de commerce. — Le conseil d'administration de *La Mutuelle* porte à la connaissance des membres de l'Association qu'il est saisi d'un projet d'employé-comptable de comptabilité et auxiliaire. Si dessus à M. Arthur Blondel, président de *La Mutuelle*, rue de l'Est, n° 14, à Tourcoing.

Un Tourquennois mort accidentellement à Tunis. — Nous avons annoncé l'accident survenu à un jeune homme de Tourcoing. M. Paul Bonnel, soldat au 12e régiment de zouaves, qui s'était noyé en se baignant dans le port de la Goulette (Tunisie). Une messe commémorative sera célébrée à l'intention de défunt, jeudi prochain, à huit heures, en l'église Saint-Christophe.

Scènes de violences après boire. — Dimanche vers minuit, quatre consommateurs entraient à l'estaminet *Emile Delerue*, 167, rue de Lille et demandaient à boire. Après avoir vidé leur verre, trois d'entre eux s'en allèrent. Le quatrième s'apprêtait à en faire autant quand le cabaretier l'empêcha de sortir avant de régler le compte. Celui-ci prétendit n'avoir pas commandé la tournée et allégua qu'il ne devait pas payer pour les autres. Il offrit d'aller chercher de l'argent à son domicile et prit le chemin de la porte mais on le trouva vide. Au dehors, les trois camarades étaient et s'amusaient, le quatrième voulut les rejoindre et comme le cabaretier l'empêchait de sortir, il le bousculait et donna un violent coup de pied sur une table où se trouvaient plusieurs verres qui furent brisés.

A peine sorti du cabaret, le tapageur alla rejoindre ses camarades et tous quatre s'engagèrent à la vitrine de la maison voisine où se trouve un magasin d'horlogerie, tenu par Mme veuve Desbonnets. Ils brisèrent une glace d'une valeur de 65 fr. et une tablette à étalage qui contenait différents objets qui furent également brisés ou détériorés, ce qui porte à plus de cent francs les dégâts occasionnés dans ce magasin.

Une plainte a été déposée au commissariat de police du quartier et M. Proix a ouvert une enquête qui a amené l'arrestation de deux coupables nommés Goudboy et Delonte, dit Mazure.

Ils auront à répondre devant le Tribunal correctionnel de leur façon par trop cavalière de régler leurs dépenses d'estaminet. Ils n'ont pas voulu payer leurs choses; ils paieront les carreaux cassés.

Les accidents de travail. — Un jeune ouvrier, occupé à un morceau de bois à la scie circulaire, rue de Lille, occupé à l'établissement de construction de M. Pierre Dupuis, entrepreneur, rue du Moulin, s'est fait une profonde entaille au pouce gauche. Le blessé, nommé Julien Fouin, âgé de 28 ans, demeurant rue du Bois, 13, a reçu les soins de M. le docteur Desromedis, qui a tenté la conservation du doigt et espère réussir, bien que le pouce ait été presque sectionné au niveau de l'articulation des deux phalanges. L'incapacité de travail sera de quatre semaines.

En fraude. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure et demie du matin, les préposés de douane Fiabant et Wattelle, de poste de la Marlière, ont arrêté dans la plaine de la Lanterne, les nommés Emile Wiart, âgé de 16 ans 1/2, demeurant rue de la Marlière, cour Wicart et Jean-Baptiste Lefebvre, âgé de 16 ans, demeurant rue du Virginois 23, tous deux de Roubaix.

Ces deux jeunes gens étaient porteurs de cent quatre-vingt boîtes d'allumettes étrangères représentant une valeur de 81 francs. Ils ont été conduits à leur poste.

A la frontière. — La douane belge a conduit à la frontière cinq expulsés allant de la prison de Lille où ils venaient de purger différentes condamnations pour abus de confiance et vagabondage.

LINSELLES. — **Un coup de dimanche. — Scène de sauvagerie dans un estaminet. — Plusieurs personnes blessées.** — Dans la soirée de dimanche, à une heure assez avancée, un verre de bière semble avoir été cause par plusieurs jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, dans le quartier de la Vignette.

Ces jeunes gens, au nombre de cinq, Constant Vroman, Th. Vanhecoutte, Ed. Bossier, Arthur Compère et C. Behagne, entraient, vers six heures, à l'estaminet tenu par M. Jean-Baptiste Dawitte.

Après s'être fait servir à boire, ils se mirent bientôt à chanter des chansons obscènes. D'autres consommateurs indignés voulurent leur imposer silence et comme la querelle menaçait de s'envenimer, le cabaretier pria les jeunes gens de sortir. Il dit même employer la force; mais au moment où il les poussait dehors, il reçut un coup de couteau au cou et il fut atteint au côté droit de la figure par un verre qui avait été lancé.

Des témoins de la scène qui essayaient de s'interposer furent à leur tour malmenés. M. Emile Bonin a la joue transpercée par une lame de couteau et M. Gustave Debelecque a reçu un coup de chopeau à la tête.

Les assaillants furent heureusement expulsés de l'estaminet.

Ils s'en prirent alors à la vitrine qu'ils mirent en pièces, puis ils s'enfuyaient.

Les blessés reçurent immédiatement les soins de M. le docteur Bonenfant.

M. Martin, maréchal-des-logis de la gendarmerie d'Halluin, prévenu lundi matin de cette scène de sauvagerie, a procédé à une enquête qui a abouti à l'arrestation de l'un des jeunes gens, Constant Vroman.

— *Les funérailles de M. l'abbé Lefebvre.* — Lundi matin ont été célébrées, au milieu d'une grande influence, les funérailles de M. l'abbé Alphonse Lefebvre, dont nous annoncions, il y a quelques jours, le décès.

A neuf heures et demie, M. l'abbé Leroux, curé de la paroisse, a procédé à la levée du corps, à la maison mortuaire. Un ecclésiastique, originaire de Linselles, M. Behaghe, portait devant le cercueil les insignes sacerdotaux.

C'est le père du défunt, M. E. Lefebvre, qui conduisait le deuil.

Parmi les nombreux assistants à la cérémonie funèbre, nous avons remarqué M. le chanoine Bernabant, curé-doyen de Notre-Dame, à Tourcoing ; M. l'abbé Bourgeois, représentant le curé-doyen de Saint-Christophe ; M. Ducoulombier, curé de Saint-Louis ; M. l'abbé Fouilleul, aumônier du pensionnat de Notre-Dame des Anges ; M. l'abbé Vinson, curé de Bondues, plusieurs autres ecclésiastiques des environs, Frère Polycarpe, directeur des Ecoles chrétiennes de Tourcoing, M. Bonnan, maire, Fidèle Cateau et plusieurs conseillers municipaux de Linselles.

Mouvaux. — *Nouveau conte de nulles.* — Assis au *minou de ses petits-enfants*, l'oncl a raconté les exploits des Gueux de Mouvaux.

Au souvenir des atrocités qui avaient marqué d'un sceau sanglant le passage des Mouvaux de ces confédérés, une larme a coulé sur la joue creuse du vieillard et s'est perdue dans sa barbe blanchie.

Le narrateur s'est tu. Les jeunes auditeurs respectent son silence; mais leurs yeux grands ouverts semblent interroger le regard du grand-père vaguement fixé dans la contrée des souvenirs.

Soudain la figure de l'aïeul s'éclaire d'un sourire de contentement et sur la physionomie des petits-enfants, qui entrevoient une nouvelle histoire, se peint la satisfaction.

Le 5 février de l'an 1600 une erreur de boulanger a pris naissance. Albert et Isabelle font leur entrée à Lille.

L'espérance d'un gouvernement de paix et de prospérité ramène à Mouvaux tous les paysans qui avaient fui devant les Gueux. L'industrie, que les ravages s'efforçaient de développer, vint rempiéter à Mouvaux. Le 26 mars 1609, le conseil d'Albert, à Bruxelles, réglemente la fabrication de la bourgeterie dans la châtellerie de Lille et réserve le commerce des serges, bouraits et fustaines aux villages de Toubaix, Tourcoing, Mouvaux et quelques autres communes environnantes.

Mouvaux a donc été industriel et certains documents nous permettent d'affirmer que la fabrication des draps occupait nombre d'ouvriers.

Le bourg était en pleine prospérité au début de l'année 1709, un fléau vint jeter l'effroi dans tout le pays. Plusieurs récoltes avaient été pillées par les troupes qui prenaient part au siège de Lille. Et, par surcroît de malheur, de fortes gelées qui avaient commencé dans la nuit du 5 au 6 janvier, détruisirent les semences.

La famine s'ensuivit. Au foyer où avait trôné le bien-être, le désespoir s'implanta.

Oh! les tristes souvenirs! Et l'aïeul pleura de nouveau en racontant à ses petits-enfants les histoires du temps passé.

— *La liste d'assistance médicale gratuite.* — Un avis du maire avertit les personnes intéressées que la liste des indigents bénéficiant de l'assistance médicale gratuite est déposée à la mairie.

Les contribuables pourront en prendre connaissance, soit pour demander la radiation des inscrits, soit pour réclamer l'inscription de personnes non portées sur la liste.

— *Un avis aux contribuables.* — Un avis récemment placardé avertit les contribuables que le contrôleur des contributions directes se tiendra à la mairie le 4 juillet prochain, à partir de huit heures et demie du matin, pour constater les changements à opérer dans les confections des rôles des contributions directes de 1899.

Neuville-en-Ferrain. — *La mission.* — Dimanche après-midi, un exercice a eu lieu en l'église de la commune. Les hommes y avaient été tout particulièrement convités, 500 à 700 ont répondu à l'appel. Le R. P. Averland a prononcé un sermon qui a fait une profonde impression sur l'auditoire.

Il a expliqué le rôle du prêtre dans la société et s'est attaché à le représenter ministre de la Puissance divine.

Puis il a abordé le sujet des mauvais prêtres et a établi *une comparaison. Le mauvais prêtre, a-t-il dit, est comme le mauvais soldat.*

Est-ce parce que Dreyfus a été un traître que tous les officiers sont des traîtres ?

Est-ce même parce que il y a un mauvais prêtre que tous les prêtres sont mauvais ?

Le sermon du R. P. Averland, éloquemment prononcé, a vivement ému l'assistance.

— *Une messe de premices.* — Un prêtre, récemment ordonné, célébrera dimanche prochain 3 juillet sa messe de premices en l'église de Neuville. Un cortège se formera à 9 heures (1/4 qui partira du presbytère et parcourra les principales rues de la commune.

Marcq-en-Barœul. — *La musique municipale à Dunkerque.* — L'excellente Harmonie Municipale de Marcq a fait part dimanche au festival de Dunkerque.

Elle a exécuté sur le kiosque du Parc de la Marine plusieurs morceaux : Fantaisie sur « Preciosa » de Weber, l'ouverture de « Nabuchodonosor » de Verdi, et la « Valse des Amourettes » de Gungl'. La musique de Marcq a été très applaudie à l'audition et très remarquée au cortège.

Roncq. — *Un accident de bicyclette.* — Dans la soirée dimanche, M. Paul Roussel, négociant en tissus, à Roncq, revenait de Tourcoing en bicyclette, lorsqu'arrivé au Petit-Menin, il buta contre le trottoir et tomba.

Dans sa chute M. Roussel s'est blessé à la jambe gauche. Quant à la machine elle est hors d'usage.

Halluin. — *Une nomination dans les contributions indirectes.* — M. Pouillaude, commis principal des contributions indirectes, est élevé sur place à la 2e classe et son grade.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* est distribuée gratuitement chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes aimées qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. L. Duquenne, 71, Grande-Rue.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
depuis 3 fr. le cent. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX
AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Une lettre de M. Battet-Roges. — M. Battet-Rogez adresse à ses électeurs du canton Nord-Est l'adresse suivante :

« Mes chers concitoyens,

» Le succès n'a pas répondu à notre attente, mais les nombreux suffrages que vous n'avez accordés m'imposent le devoir de rester aujourd'hui comme hier à votre disposition.

» En continuant notre action, nous arriverons, j'en ai la conviction, à conquérir à nos idées la majorité des électeurs du canton Nord-Est.

» Pour cette œuvre, je fais appel à tous et j'espère que les luttes prochaines nous trouveront unis dans une même pensée républicaine de conciliation nationale et de patriotisme.

» Je n'envisageais le mandat de conseiller général que comme un moyen de vous rendre plus de services. Ces services, je suis toujours prêt à vous les rendre dans la mesure du possible et vous pouvez être assurés que je n'y manquerai pas.

» *Je remercie du plus profond du cœur les électeurs* qui, dès le premier tour de scrutin, ont eu confiance en moi et ceux non moins nombreux qui, dimanche dernier, m'ont apporté un concours dont je suis fier et dont je m'efforcerai de rester digne.

» Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

» BATTET ROGEZ. »

Un incendie, rue d'Armentières. — Un incendie, rapidement éteint mais qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, s'est déclaré lundi, vers trois heures du matin, chez M. Buys, débitant de tabac, 8, rue d'Armentières. Le feu a pris dans un grenier rempli de bois.

Les pompiers arrivèrent bientôt et se rendirent rapidement maîtres du feu. L'incendie a pris naissance dans un coin du grenier; on se demande s'il n'y aurait pas eu malveillance.

Un don à la « Muse » de Lille. — Un des doyens du monde industriel lillois vient de faire don, à Mlle Berthe *Bassonville, d'un centième d'action des mines de Lens*, coté hier en bourse 412 fr. 50.

Les élections de Lille et du Cateau
ET LA PRESSE

On sait que deux élections de ballottage ont eu lieu dimanche, l'une à Lille, l'autre au Cateau, pour le Conseil général. Voici de quelle façon commentent la première les journaux lillois.

Le *Réveil du Nord*, naturellement, chante victoire, pas trop bruyamment cependant, sachant bien que la victoire du citoyen Delory n'est qu'une victoire précaire. C'est grâce aux radicaux que le maire de Lille entre au Conseil général, l'on gane collectiviste ne l'oublie pas et il remercie ses alliés dans les termes suivants :

« Si nous faisons, dit-il, remonter l'honneur de cette victoire au Parti ouvrier dont l'action et la discipline ont été admirables, en cette campagne, nous avons aussi le devoir — et nous nous en acquittons avec un vif plaisir — de saluer et de remercier les radicaux qui, ayant voté au premier tour de scrutin pour M. Dugardin, n'ont pas hésité à apporter, hier, leurs suffrages au citoyen Delory.

» Ceux-là ont bien mérité de la République et nous ne leur marchanderons pas les éloges qui leur sont dus.

» Ils éprouveront, d'ailleurs, que le Parti ouvrier sait se souvenir. »

Le *Progrès du Nord* constate le succès du parti socialiste, mais il fait remarquer que ce succès est personnel à M. Delory :

« Nous devons faire remarquer, toutefois, que le succès est, dans une certaine mesure, personnel à M. Delory, qui obtient dans ce canton un nombre de voix beaucoup plus considérable que celui réuni le 22 mai par M. Sever. »

La *Croix* et la *Dépêche* trouvent que si M. Delory triomphe, le collectivisme n'est pas pour cela en progrès, au contraire. Le premier de ces deux journaux appelle la victoire socialiste une « victoire à la Pyrrhus. »

« Quelle victoire ! Une de celles qu'on appelle communément à la Pyrrhus, car la scrutin d'hier a montré que la secte n'est pas seulement stationnaire mais bien en dégringolade dans le canton où M. Delory vient de l'emporter grâce à la pression administrative dont il dispose en sa qualité de maire et grâce au concours que le *Progrès* lui a donné. »

Et chiffres en mains la *Croix* prouve son assertion.

De la *Dépêche* :

« C'est grâce à des circonstances exceptionnelles que M. Delory a pu obtenir un succès de rencontre. Le collectivisme, malgré l'appui officiel que le *Progrès du Nord* lui a donné, n'est pas en progrès et cette situation est d'autant plus significative que M. Delory, par sa situation de maire de Lille, par la séduction que certaines promesses, qui ne seront pas tenues, ont pu exercer sur un certain nombre d'électeurs, apportait avec lui le maximum des chances. Un parti ne trouve pas deux fois un sauveur et les sauveurs s'usent vite. Les socialistes en sont déjà arrivés à la période des sauveurs, c'est-à-dire à la période où l'on joue ses derniers atouts, mais où il ne reste plus rien après.

» M. Battet-Rogez avait de plus ceci contre lui que le caractère de sa candidature avait été faussé et que la campagne du second tour a été faite presque entièrement avec des arguments que les collectivistes ont dû être étonnés de trouver. L'opinion publique ne tardera pas à être mieux éclairée, et M. Battet-Rogez apparaîtra comme le libéral sincère, l'homme dévoué, l'esprit large, tolérant et bienveillant qu'il est réellement ».

Quant à l'*Echo du Nord* il s'en prend aux républicains libéraux du succès du maire de Lille :

« Le Comité républicain, dit-il, s'est heurté, du côté des libéraux, à une résistance inexplicable. Alors que, dans des conversations *particulières*, les *personnalités* marquantes de la droite, comprenant la leçon du premier tour, semblaient disposées à se rallier à la combinaison que nos *amis proposaient*, les *comités conservateurs* se montrèrent irréductibles jusqu'au bout. Ils avaient commis une première faute en choisissant, en dehors de toute entente avec les républicains, M. Battet. Ils aggravèrent cette faute en maintenant au deuxième tour de scrutin M. Battet, dont la candidature, manifestement, allait assurer l'élection de M. Delory. »

***

Deux journaux seulement s'occupent de l'élection du Cateau.

Le *Progrès du Nord* constate la volte-face opérée par les socialistes de ce canton qui ont voté en majorité pour le candidat libéral.

Il s'exprime en ces termes :

« Un grand nombre des électeurs de M. Siauve-Evauzy ont voté, hier, pour le clérical Lefebvre.

» Et ce sont ces électeurs que le *Réveil du Nord* appelait, il y a huit jours : des socialistes *conscients*. Comment peut-on appeler les autres ? »

Le *Réveil*, tout en se félicitant du succès du candidat radical, regrette que tous les socialistes n'aient pas voté pour ce dernier :

« Quant à l'élection du Cateau, dit-il, si nous nous félicitons aussi du succès de M. Martinet, nous regrettons que tous nos amis n'aient pas répondu à notre appel.

» Le candidat radical n'a réuni, en effet, qu'une partie des voix de son concurrent socialiste au scrutin du 19 juin, mais assez cependant pour triompher de l'adversaire clérical qui restait en face de lui. »

Concerts & Spectacles

Une fête de bienfaisance sera donnée au square Pierre-Catteau, le 18 juillet, à cinq heures du soir, par l'excellente Harmonie de Frameries, près de Mons, au profit des familles des victimes de la catastrophe minière qui est survenue dernièrement dans cette localité.

La tombola des Anciens élèves de M. Aristide Faidherbe. — Les gagnants de la tombola organisée par *les Anciens élèves de M. A. Faidherbe* pourront réclamer leurs lots chez Mme veuve Lepers, place d'Armes, jusqu'au 15 juillet; après cette date ils resteront acquis à l'œuvre.

Tourcoing (Blanc Seau). — Un grand festival est organisé pour le dimanche 4 septembre, par les sociétés réunies : *l'Harmonie du Blanc-Seau*, la Muse des Travailleurs, les Folichons et la Jeunesse du Blanc-Seau.

Des primes en espèces seront tirées au sort entre les sociétés participant à ce festival.

Les adhésions devront être adressées au comité du festival, à M. Hallois, 109, rue de Mouvaux, jusqu'au 10 août.

Voici l'importance des primes :

Primes pour les sociétés : première prime 350 francs; deuxième 200 fr., troisième 150 fr., quatrième 100 fr., cinquième 50 fr., sixième 25 fr.

Primes pour les chefs : première prime 50 francs, deuxième 35 fr., troisième 25 fr., quatrième 15 fr.

Roncq. — *Concert champêtre au Blanc-Four.* — La fanfare du Blanc-Four organise pour le dimanche 10 juillet, un grand concert champêtre avec le bienveillant concours du corps des Sapeurs-Pompiers et de la Musique municipale.

A trois heures, réception des sociétés au cercle de la fanfare.

A quatre heures les sociétés se formeront en cortège et parcourront les rues de Lille, de Linselles jusqu'à la place de l'Eglise. A cinq heures, concert.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 27 juin 1898.* — *Ivrognerie.* — Un fils indigne. — François Paco, de Tourcoing, ne travaille jamais ; il y a quelques jours, *étant rentré chez lui en état d'ivresse, il demanda 5 fr.* à sa mère, qui les lui refusa. Il voulut alors monter pour prendre la Vierge de sa sœur. « Ne fais pas ça », dit le père ; aussitôt, la colère frappa au nez du fils qui se jeta sur le malheureux, un vieillard de 74 ans, lui porta deux coups de poing dans la figure, puis, le faisant par les épaules, il le jeta sur une armoire. Le médecin a constaté à la figure de graves blessures, qui demanderont au moins quinze jours à se guérir, à moins de complications possibles. A noter cette phrase cynique du fils, voyant son père dans cet état : « Il n'est pas encore tué. »

François Paco, qui est mal noté, s'entend condamner à quatre mois de prison.

Les malheurs d'un ivrogne. — Julien Houzé, peigneur de lin à Roubaix, avait trop bu samedi dernier, en compagnie d'un nommé Gustave Coppens, qui profita de l'état d'ébriété très avancé de son ami pour lui souffrir habilement son mouchoir... qui contenait également toute sa quinzaine, une quinzaine de francs.

Gustave Coppens attrape 4 mois de prison.

Affaires diverses. — Deux mois de prison et 300 fr. d'amende à Honoré Dautriche et à Victor Porisse, portefaix à Tourcoing, pour ivresse et récidive correctionnelle. Ernest Reckelbus, mendicité, six jours.

PETITE CORRESPONDANCE

C. J. N. 5. — Non. Un mois, voyez un notaire.

Un ami du journal. — 1° Non. 2° Vous serez examiné au régiment.

Alsace-Lorraine. — Présentez-vous avec les jeunes gens de votre classe, l'année prochaine. — *Une année.*

L. B. Croix Rouge. — Si le mobilier est à vos parents, on ne peut y toucher. Vous êtes toujours responsable des engagements que vous avez contractés. On peut vous mettre en faillite.

Un intéressé. — Voyez un notaire ou un banquier.

J. L. 47. — L'énumération serait trop longue à faire; adressez-vous à la Mairie (Bureau militaire).

E. M. rue des Parvenus. — Même réponse que pour « Un intéressé » ci-dessus.

OSTENDE *Ostende Palace Hôtel*, à côté du Palais du Roi. Hôtel de 1er ordre. 350 chambres ayant vue sur la mer. Trois ascenseurs. Electricité. Prix modérés. Ouverture le 2 juillet. 44629

IMPRIMEZ VOUS-MÊME convocations, tarifs, avec l'*Expéditif*. Ni lavage, ni encrage, rapidité, Economie, 13, rue Nationale, LILLE. 32425

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MULIER-LAMBIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille-Victor MULIER, chimiste de la maison Hannart frères, décédé à Croix, le 26 juin 1898, dans sa 35e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 29 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Pierre (Crechet). — Les Vigiles seront chantées le mardi 28, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, chemin de la Makelterie, à l'Allumette. — Un Obit sera célébré le lundi 1er août, à 9 heures 1/2, en la même église.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — *Déclarations de naissances* du lundi 27 juin. — Roger Blicq, rue de Tournai, maisons Bayart. — Angèle Lepouire, rue de l'Ouest, cour Marchal, 2. — Charles Dutilleul, rue de France, 45. — Henri Maillot, rue de l'Epeule, 2 4. — Henri Meurisse, rue de l'Alma, 274. — Jean Mercier, rue de l'Epeule, 162. — Pierre Lorthiois, rue de l'Ermitage, cour Billot, 34.

Mariages. — Alphonse Vandenbulcke, 28 ans, chauffeur, à Herseaux, et Zélia Pipart, 23 ans, servante, rue de Lannoy, 301. — Edmond Gooris, 23 ans, mécanicien, rue Archimède, 67, et Berthe Demeestere, 20 ans, bobineuse, rue de la Lys 1. — Victor Gadeyne, 39 ans domestique, rue du Fontenoy, 194 et Emilie Richard, 31 ans, journalière, rue de Lorraine, 4. — Emile Deschamps, sans profession, rue de l'Alouette, 66, et Marie Demaere, sans profession, rue de Tourcoing, 8. — Léon Fievez, 21 ans, apprêteur, rue de l'Ouest, 1-4, et Clémence Deweirz, 34 ans, repasseuse, rue de l'Ouest, 105.

Déclarations de décès. — Julien Caus, 30 ans, rue de la Bangue, 32. — Sylvie Delannoy, 62 ans, rue de Blanchemaille. — Marie De Pleux, 5 mois, rue Desaix, 71. — Léontine Engelseen, 3 ans, rue de la Guinguette, cour Mullier, 10. — Achille Meersseman, 18 jours, rue de la Balance, 16. — Marcel Lefebvre, 15 jours, rue de Bouvines, cour Foutier, 68. — Mort-né, un.

CROIX. — Déclarations de naissances du 13 au 19 juin. — Vrammout Rachel, rue du Petit-Boutique, 70. — Despretz Louis, rue de la Limite, 7. — Luyers Marie, rue de Bapaume, 10. — Vandermassen Elisa, rue de Wasquehal. — Quartier Marcelle, 28 ans, teinturier et Decottignies Marie, 23 ans, journalière. — Dubique Alphonse, 24 ans, quincaillier et Lagrée Zélia, 23 ans, sans profession. — Sampers Auguste, 22 ans, forgeron et Lasuère Marie, 22 ans, bobineuse.

Déclaration de décès. — Watteau Maurice, 15 ans, sans prof. *Grande-Rue, 126.*

TOURCOING. — Déclarations de naissances des 26 et 27 juin. — Rene Decoopman, rue du Prince. — Paul Loridan, rue Fin de la Guerre. — Suzanne Destombes, rue du Conditionnement. — Gabrielle Corbeau, rue Kléber. — Georges Lamont, rue du Tilleul. — Marie Stelander, rue de Soissons. — Paul Lallemand, rue de Croustadt. — Georges Vanspraghe, rue de Mouvaux. — Albertine Vermeulen, rue Jeanne d'Arc. — Marie Arco, rue de l'Union. — Alice Cornar, rue Louis Leloir. — Jules Hucez, rue de Neuville. — Yvonne Assemaine, rue Carnot. — Georges Lefebvre, rue des Plats. — Henri Dervaux, rue du Brun-Pain. — *Publications de mariage.* — *Georges Rongveaux*, clerc de notaire, et Germaine Desurmont, sans profession.

Mariage. — Jules Deplanque, 23 ans, magasinier et Marie Dayaye, 23 ans, tailleuse.

Déclarations de décès. — Léon Vandaele, 1 an, rue du Blanc-Seau. — Clara Delplanque, 33 ans, sans profession, rue Achille-Testelin. — Marie Dezen 1 mois, rue de Reckem. — Louis Lefebvre, 44 ans, clerc de notaire, rue de Sainte-Barbe, 48. — Jules Lepers, 5 mois, rue de Brest, 9. — Aimée Castelain, 79 ans, sans profession, rue Martine, 41. — Jeanne Kesteloot, 53 ans, rue de la Marlière, 306. — Arthur Verbecque, 4 ans, rue Nationale, 122.

MOUVAUX. — Déclarations de naissances du 5 au 18 juin. — Georges Robin, la Place. — Raymonde Baert, Croix-Bouillette. — Moïse Desbouvrie, les Bonnets. — Marie Mullié, la Place. — Joseph Stichelbaut, les Bonnets. — Maurice Baudry, la Chapelle. — Louis Dachange, le Pil. — Albert Kalksteen, les Bonnets. — Paul Carbon, les Bonnets. — Paul Ghestem, le Paradis.

Mariages. — Louis Grimonprez, 34 ans, cultivateur, et Clémence Fromont, 27 ans, sans profession. — Désiré Lepers, 26 ans, bourrelier, et Flore Dhallum, 23 ans, sans profession. — Joseph Langrené, 26 ans, mécanicien et Eudoxie Verwée, 30 ans, journalière.

Déclarations de décès. — Emile Vallois, 44 ans 10 mois, Bonnettes. — Alfred Herpol, 41 ans, id. — Amélie Dufourmont, 84 ans 8 mois, id. — Marie Vankeirsbilck, 43 ans 7 mois, id. — Emile Dhallain, 22 jours, id.

NORD

Un accident mortel à Lesquin. — Un regrettable accident est arrivé à Lesquin dans la nuit de samedi à dimanche, dans la savonnerie établie dans cette commune.

On réparait une grande cuve dans laquelle une fissure s'était produite et la soude avait été déchargée en partie dans une autre cuve située au sous-sol.

Un équipe d'ouvriers était occupée à la réparation de la grande cuve. Celui-ci entre eux, Auguste Péras, a pénétré dans le sous-sol, sans prendre la précaution de s'éclairer, et est tombé dans la cuve de décharge qui ne contenait, du reste, qu'une hauteur de 0,70 centimètres, mousse comprise, de produits destinés à la fabrication du savon.

Le malheureux a été brûlé dans la partie inférieure du corps et a succombé lundi matin aux suites de ses blessures.

Les déclarations d'usage ont été faites à la mairie et à la Compagnie d'assurance. On ne s'explique pas comment ce déplorable accident a pu se produire, d'autant plus que l'un des camarades de la victime lui avait conseillé de ne pas descendre sans lumière.

La fête du 110e Régiment de ligne, à Dunkerque. — Pour la première fois, le 110e regiment d'infanterie a célébré lundi l'anniversaire de la bataille de Fleurus.

Après la revue, sur l'esplanade Jean-Bart, par le colonel Maury, un service solennel a été célébré en l'église St-Eloi.

M. le général Barriol, gouverneur de Dunkerque, les officiers supérieurs de la garnison et de la marine, M. Alfred Dumoul, maire de Dunkerque, etc., assistaient à la cérémonie.

M. Varnet, aumônier des hôpitaux militaires, qui officiait, a prononcé une patriotique allocution.

BELGIQUE

La suppression des voitures de 1re classe. — Les multiples avis, qui paraissent au sujet de la suppression des voitures de 1re classe, annoncent que la mesure deviendra générale au 1er janvier prochain. Telle est, en effet, l'intention de l'administration des chemins de fer, mais ce n'est que ligne par ligne que la réforme sera mise à exécution. En ce qui concerne les trains internationaux, le gouvernement doit encore obtenir le consentement des administrations étrangères avec lesquelles il a passé des contrats.

Rupture de promesse de mariage. — Le Tribunal de première instance de Mons vient de rendre un jugement très intéressant en matière de promesse de mariage. Ce jugement après avoir reconnu qu'une promesse de mariage, au point de vue contractuel, ne peut constituer un engagement valable, que la clause penale qui en garantit l'exécution est nulle par elle-même, mais que la partie lésée, dans l'espèce la femme, est recevable à formuler une demande de dommages-intérêts à raison du préjudice causé par le séducteur et l'abandon dont elle a été victime; que, dans ce cas, la promesse de mariage, quoiqu'inoperante, peut être invoquée comme un élément de preuve de la faute et de l'étendue du dommage causé, en vertu de l'article 1382 du Code civil.

Dans ce procès il avait été démontré par les aveux et la correspondance que la jeune fille, encore mineure, avait été séduite, que des relations existaient entre elle et son séducteur. L'enfant né de ce commerce avait été reconnu par le père à l'état-civil, il avait même fait afficher une promesse de mariage entre lui et la jeune fille en question, promesse qui ne fut point suivie d'effet, car il refusa de faire procéder au mariage et, trois ans après, il épousa une autre personne.

Le tribunal écarte le moyen produit par le défendeur et fondé sur l'opposition de sa mère, son âge le rendant libre de tenir ses promesses. Il déclare que les rapports établis entre la demanderesse et le défendeur ont été déterminés par une séduction coupable, en profitant de l'inexpérience et de la faiblesse de la jeune fille. Et, en conséquence, il a condamné le défendeur au paiement de 30.000 francs à titre de dommages-intérêts envers la demanderesse.

Gand. — *L'administration du « Voorut ».* — La cour d'appel de Gand a décidé que les administrateurs du « Voorut » seront interrogés au sujet de l'incendie du Marché-du-Vendredi.

Après cet interrogatoire, les plaidoiries seront reprises le 9 juillet prochain.

Bruges. — *Le Congrès international de navigation.* — Le 26 juillet prochain, les membres du Congrès international de navigation seront reçus par l'administration communale de Bruges. Un banquet leur sera offert.

Dour. — Le concours hippique international, organisé par le Cercle Equestre de Dour, aura lieu le dimanche 10 juillet, à deux heures.

Tournai. — *Le nouveau directeur de la prison.* — M. Lozet, directeur de la prison de Tournai, est appelé à la direction de la prison des Minimes, à Bruxelles. M. Dewolf, directeur-adjoint de la prison de Louvain, est nommé directeur à Tournai.

— *Une fête de bienfaisance.* — La Société royale d'Horticulture et d'Agriculture de Tournai organise pour dimanche prochain, à cinq heures, au Square de la Reine, une fête au profit des victimes du travail, avec le concours de la musique du 3e régiment des chasseurs à pied, sous la direction de M. Puttevils.

Après le concert, il y aura une fête d'enfants avec distribution de jouets.

Pour les personnes et enfants étrangers à la société, le prix d'entrée est de 50 cent. au profit des victimes du travail. Le square sera ouvert dès 4 heures.

En cas de mauvais temps la fête sera remise.

Verviers. — *Un commissaire à plaindre.* — On vient de prendre, à Verviers, une mesure qui ne manque assurément pas d'originalité.

Pour obtenir l'autorisation de jouer dans les rues de la ville, les joueurs d'orgues de Barbarie seront désormais tenus de se présenter *tous les jours* devant le commissaire de police, et de lui jouer un morceau de leur répertoire. S'il surtout est faux, la permission de jouer ne pourra pas être accordée.

Deynze. — *Un vol de 26.000 francs.* — La nuit de dimanche, des voleurs se sont introduits chez M. A. Moerman, bijoutier, et ont fait main basse sur tout le contenu du magasin : horloges, chaînes de montre, bagues en or et en argent, pour environ 20,000 francs.

Ce vol dénote une audace incroyable de la part des malfaiteurs qui ont dû escalader des murs afin d'arriver où se trouvaient les bijoux.

Furnes. — *La chorale Ste Cecile à Dunkerque.* — Dimanche, au festival de Dunkerque, la chorale Ste-Cecile, de Furnes, présidée par M. Van Hee-Faure, député permanent, et dirigée par M. Th. Reisin, a obtenu un succès extraordinaire.

L'exécution des chœurs a été irréprochable, et le public dunkerquois a fait à nos orphéonistes une ovation enthousiaste.

Rumbeke. — *Un homme écrasé par un train.* — (De notre correspondant de Bruges, le 27). — Un terrible accident, qui a mis en émoi un grand nombre de voyageurs, s'est passé, dimanche soir, près de la gare de Rumbeke, sur la ligne du chemin de fer de la Flandre occidentale.

Le train venant de Courtrai arrivait à toute vapeur, lorsque le garde-barrière placé au niveau de la route de Rumbeke, près de la gare, s'aperçut qu'il n'avait pas fermé la barrière de l'autre côté de la voie. Comme un assez grand nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs enfants, se trouvaient à cet endroit, le garde voulut aller fermer la barrière et, à cet effet, s'engagea sur la voie, malgré le train qui n'était qu'à quelques pas.

Le garde aurait pu passer, mais malheureusement son pied fut pris entre les rails et il tomba juste au moment de l'arrivée du train qui passa sur lui.

Quand on se précipita sur les lieux, on constata avec horreur que les jambes du malheureux étaient coupées et que la tête était projetée à plusieurs mètres. Le reste du corps ne formait qu'un amas de chairs informes.

La victime était un excellent employé, père de plusieurs enfants en bas âge.

Menin. — *Scène de violences dans un estaminet.* — Lundi vers deux heures, un jeune homme de dix-neuf ans, Albert Thion, habitant avenue de la